

## Compte-rendu de la 3<sup>e</sup> rencontre des correcteurs de la région Paca

7 décembre 2015 – Aix-en-Provence

Ont participé à cette rencontre :

- Marie-Line Cencig, Christel Desmaris, Isabelle Marin, Valérie Nigdélian, Myriam Prat, Marie-Christine Raguin, Fabienne Riccardi (correctrices professionnelles) ;
- Sarah Thuillier (association Les Têtes de l'Art, Marseille) ;
- Ameline Habib (ArL Paca).

Cinq correctrices inscrites ont annulé leur participation ou ne se sont pas présentées.

La matinée débute avec le rappel du thème de la rencontre :

### > Quels lendemains pour le groupe de correcteurs en Paca ?

S'ensuit l'habituel tour de table qui permet à chaque participante de se présenter.

### 1/ Petit bilan

Un an après la première rencontre, et avant de réfléchir au devenir du "groupe", l'ArL Paca propose un petit bilan des actions menées à destination des correcteurs.

En 2014 :

#### - Recensement

Aujourd'hui, l'annuaire en ligne des professionnels du livre de la région Paca compte une cinquantaine de correcteurs, considérés comme un maillon de la chaîne du livre à part entière.

Parmi ceux-ci, 23 ont participé à au moins l'une des trois rencontres organisées en 2014 et 2015.

#### - Enquête

Suite au recensement, l'enquête *Les correcteurs en région Paca* a été publiée dans *Dazibao* n°43 (revue professionnelle de l'ArL Paca). Celle-ci est toujours disponible en ligne.

#### - 1<sup>re</sup> rencontre des correcteurs

10 correctrices ont participé à la rencontre du 8 décembre 2014 à Aix-en-Provence.

Cette première rencontre a permis :

- un premier contact entre les correctrices et avec l'ArL Paca ;
- de nombreux échanges et partages d'expériences ;
- la présentation des résultats de l'enquête *Les correcteurs en région Paca*.

En 2015 :

#### - Proposition de formation

La formation InDesign, proposée aux éditeurs en mai 2015, a été ouverte aux correcteurs. Une seule correctrice y a participé.

#### - 2<sup>e</sup> rencontre des correcteurs

18 correctrices ont participé à la rencontre du 8 juin 2015 à Aix-en-Provence.

Outre les échanges spontanés toujours riches et nombreux, cette rencontre a porté sur les logiciels d'aide à la correction automatique (ProLexis et Antidote) et les différents statuts possibles pour un correcteur indépendant (le statut d'auto-entrepreneur et ses alternatives).

### - Création d'une liste de diffusion

L'adresse [correcteurs@livre-paca.org](mailto:correcteurs@livre-paca.org) a été créée suite à une demande exprimée lors de la 2<sup>e</sup> rencontre. Elle permet de s'adresser simultanément à tous les correcteurs recensés par l'ArL Paca. Communiquée en même temps que le compte-rendu de la 2<sup>e</sup> rencontre, elle n'a pas été utilisée jusqu'à ce jour.

À ce stade, est posée la question de l'opportunité d'une organisation collective des correcteurs de la région (indépendante de l'ArL Paca).

## 2/ Pourquoi s'organiser collectivement ?

Pour lancer la réflexion, l'ArL Paca fait part des résultats de sa recherche sur les associations de correcteurs existantes (en dehors du Syndicat des correcteurs, auquel aucun correcteur de la région Paca n'adhère).

Trois associations de correcteurs ont été repérées en ligne :

- Correcteurs en Bretagne, créée en 2004 (apparemment la plus active) ;
- Correcteurs en Limousin, créée en 2006 (sur le modèle de Correcteurs en Bretagne) ;
- Demain sans faute, créée en 2008 dans les Cévennes (qui semble moins professionnelle).

Remarque : d'autres associations de correcteurs – ou, plus largement, de professionnels de l'écrit – ont été déclarées au *Journal Officiel*, mais aucune information à leur sujet n'a pu être trouvée.

Ces associations ont toutes pour point de départ la volonté de constituer un réseau ou un collectif de correcteurs professionnels indépendants.

Elles poursuivent des objectifs divers tels que :

- apporter aux correcteurs (notamment débutants) une aide concrète dans l'exercice de leur métier ;
- rompre l'isolement des télétravailleurs ;
- favoriser l'entraide et la solidarité entre correcteurs ;
- créer un espace de rencontre, partage, échange d'expérience et de savoir-faire ;
- creuser des pistes de mutualisation (du travail administratif, par exemple) ;
- mieux répartir le travail ;
- proposer une offre collective de services ou de formations ;
- améliorer la visibilité de la profession ;
- promouvoir la qualité de l'écrit et l'activité de correcteur ;
- favoriser les échanges avec les autres métiers du livre ;
- créer un site internet commun ou une plateforme collaborative ;
- assurer une présence dans les grandes manifestations littéraires.

### Correcteurs en Bretagne

Invitée à participer à cette rencontre, l'association n'a pas pu être présente mais s'est montrée très disponible et réactive... à distance.

Jean-Claude Le Gouaille – fondateur, ancien président et actuel trésorier – a rédigé un témoignage de plusieurs pages qui est lu à haute voix (cf. PJ).

Jacques Dyoniziak, actuel président, a également envoyé un "petit topo" sur l'association :

*« À mon avis, le plus précieux est la mise en relation de professionnels qui sont le plus souvent isolés en tant que travailleurs à domicile, ce qui ne nécessite pas, comme nous l'avions évoqué au téléphone, une organisation formelle.*

*Toutefois, la forme associative peut être nécessaire pour communiquer, être représenté, organiser ou être associé à un événement, manipuler un peu d'argent, voire proposer certains services aux adhérents.*

*Je pense que la plupart de nos adhérents l'ont bien compris, adhérer à l'association ne permet pas de bénéficier d'une manne de travail tombée du ciel (il arrive parfois que nous soyons contactés en tant qu'association par un éditeur, un particulier ou une institution qui n'a pas de correcteurs dans son carnet d'adresses, mais c'est plutôt rare), mais nous nous efforçons de conseiller, dans la mesure de nos moyens, les débutants, et les liens que peuvent nouer les correcteurs entre eux sont toujours profitables, surtout dans un contexte de dégradation des conditions sociales.*

*Nous cherchons donc à nous entraider, organiser quelques actions de formation et contribuer à la notoriété d'une profession méconnue. (...)*

*Qui peut adhérer ? Tout correcteur (ou professionnel disposant d'une expérience significative de la correction : secrétariat d'édition, secrétariat de rédaction...), toute personne en cours de formation au métier de correcteur (ou avec un projet solide de formation), ayant quelque attachement avec la Bretagne et partageant les objectifs de l'association, notamment la solidarité entre membres et la défense du métier. »*

Avec un extrait des statuts de Correcteurs en Bretagne :

*« Objet. L'association a pour but de promouvoir, dans le cadre géographique de la Bretagne historique à cinq départements, la qualité de l'écrit ainsi que l'activité du correcteur\* dans tous les domaines où il est susceptible d'intervenir : édition, presse, audiovisuel et, de fait, là où il y a production d'un écrit.*

*Elle veille au respect des intérêts matériels et moraux du correcteur (statut, salaire, conditions de travail, etc.).*

*Elle vise à :*

*— faire connaître et défendre l'image du correcteur, à participer à son perfectionnement (évaluation, conseil, formation, stages, édition professionnelle, etc.) ;*

*— développer les liens entre correcteurs (échange d'informations, conseils techniques, mise en commun des sources documentaires, mise au point d'un site Internet, réunions périodiques, etc.) ;*

*— développer les liens avec les autres métiers du livre (auteurs, traducteurs, maquettistes, graphistes, illustrateurs, iconographes, relieurs, etc.) ;*

*— représenter les correcteurs dans les différents organismes professionnels ;*

*— apporter une aide concrète aux correcteurs dans l'exercice de leur métier, notamment en centralisant et diffusant auprès d'eux toutes les offres d'activité, de la part de professionnels comme de particuliers, qui lui seront faites, en suscitant celles-ci par les moyens à sa disposition (courrier, e-mail, salons du livre, annonces, etc.).*

*De manière générale, l'association a pour ambition de servir les cultures et les langues de son territoire d'élection par tous les moyens à sa disposition.*

*\* Terme générique incluant les préparatrices-préparateurs, lectrices-lecteurs, correctrices-correcteurs, rescriptrices-rescripteurs (rewriters dans la terminologie française). »*

### 3/ Comment s'organiser collectivement ?

La réflexion se poursuit avec une intervention de Sarah Thuillier intitulée :

**Collectif informel vs association. Quelles enjeux, quels projets, quels outils ?** (cf. PJ)

En préalable, Sarah Thuillier insiste sur le fait qu'il faut partir des besoins et envies des correcteurs pour définir la forme d'organisation adaptée à ceux-ci – et non l'inverse.

En résumé :

- Le **collectif informel** permet la promotion, l'information, la valorisation, l'échange immatériel, etc.

- L'**association**, en tant que personnalité morale et juridique, permet de défendre des intérêts et de se pourvoir en justice, d'acquérir ou de facturer des biens/services (ex : une formation), de salarier du personnel (ex : un coordinateur), etc.

Sarah Thuillier précise que le collectif, plus léger sur le plan administratif, nécessite toutefois un suivi et une animation (sans quoi il ne tient pas dans la durée...).

L'association, quant à elle, peut bénéficier de dispositifs d'accompagnement : pôles d'appui (un par département en Paca), maisons des associations (dans les grandes villes), etc.

Pour financer des actions communes sans statut associatif, les correcteurs peuvent avoir recours à des outils pratiques disponibles en ligne (type "pot commun").

Sarah Thuillier reste à la disposition des correcteurs pour toute question : [sarah@lestetesdelart.fr](mailto:sarah@lestetesdelart.fr)

#### 4/ Qu'en pensent les correctrices présentes ?

##### **Concernant la liste de diffusion [correcteurs@livre-paca.org](mailto:correcteurs@livre-paca.org)**

Il existe déjà des espaces de discussion en ligne pour les correcteurs :

Le groupe Yahoo des correcteurs (questions de langue) :  
<https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/Correction/info>

La liste de diffusion "typographie" de l'IRISA :  
<https://sympa.inria.fr/sympa/info/typographie>

Le forum "Correction et correcteurs" sur Categorynet :  
<http://www.categorynet.com/boards/viewforum.php?f=21>

Certaines correctrices s'interrogent donc sur l'utilité d'une liste de diffusion au niveau régional.

##### **Concernant l'idée d'un collectif ou d'une association de correcteurs en Paca**

La majorité des correctrices présentes déclarent ne pas avoir de temps à consacrer à une organisation collective, quelle qu'en soit la forme. La piste associative est donc rapidement balayée.

Une correctrice estime que les correcteurs, bien que confrères, restent en concurrence dans les faits – donc ne sont pas voués à s'associer.

Toutefois, deux types d'actions semblent susciter l'intérêt de certaines :

- **Se réunir une ou deux fois par an** (modalités à définir : quelle fréquence ? chez quelqu'un ou dans un restaurant ? dans les différents départements ?).
- **Tenir un stand de correcteurs** dans des fêtes, salons ou festivals du livre (avec partage des frais si nécessaire).

À titre d'information, quelques manifestations littéraires d'envergure en région Paca :

- Festival du livre de Nice (06),
- Journée du livre de Sablet (84),
- Correspondances de Manosque (04),
- Fête du livre du Var à Toulon (83),
- Festival du livre de Mouans-Sartoux (06),
- Fête du livre d'Aix (13),
- ActOral à Marseille (13).

**> À moins d'une demande émanant des correcteurs pour une raison bien spécifique, l'ArL Paca ne prévoit pas d'organiser de rencontre avec les correcteurs en 2016.**